FSD FRANCE

RAPPORT ANNUEL 2024

SOMMAIRE

L'ASSOCIATION FSD FRANCE 3

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT 5

NOS PROGRAMMES 7

PHILIPPINES 8

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE 10

RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE 12

RAPPORT FINANCIER 18

L'ÉQUIPE FSD FRANCE 31

HISTORIQUE PAR PROGRAMME 33

COORDONNÉES

Association FSD France
Athéna 1 Archamps Technopole
72 rue Georges de Mestral
74160 Archamps, France

+33 4 50 87 90 38
info@fsdfrance.fr
www.fsdfrance.fr

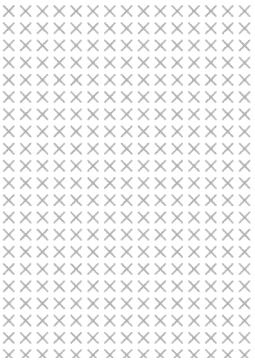

En 2024, nos équipes ont contribué à façonner un monde plus sûr.

RAPPORT ANNUEL 2024

L’ASSOCIATION FSD FRANCE

L'ASSOCIATION FSD FRANCE

L'association FSD France œuvre pour un avenir plus sûr pour les populations touchées par les conflits armés et l'instabilité. Ses activités principales sont la lutte contre les mines antipersonnel et les munitions non explosées et le soutien à des processus de paix.

Basée à Archamps (Haute-Savoie), l'organisation est apolitique, sans but lucratif et reconnue comme œuvre d'intérêt général. Son statut d'association est régi par la loi 1901.

FSD France a été fondée en 2008 par des professionnels de la lutte antimines et de l'action humanitaire. Son spectre d'activités s'est depuis élargi mais son ambition originelle est restée intacte : apporter de l'aide concrète sur le terrain, là où la population civile est menacée par les conflits en cours ou les vestiges de guerre du passé. Au cours des 17 dernières années, FSD France a mené des opérations dans cinq pays : Liban, Angola, Philippines, République centrafricaine et Tchad.

L'association FSD France fonctionne sur la base d'un accord de coopération avec la FSD (Fondation suisse de déminage), une ONG humanitaire basée à Genève (Suisse), qui met en œuvre ses projets sur le terrain.

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Cher·ères membres,

En 2024, FSD France a poursuivi son action avec détermination, malgré un contexte marqué par des défis financiers et géopolitiques. Grâce à la mobilisation de nos équipes et au soutien de nos donateur·trices, nous avons pu poursuivre nos projets en faveur de la sécurité et de la résilience des communautés touchées par les conflits armés dans deux contextes où nous sommes engagés de longue date.

Aux Philippines, sur l'île de Mindanao, la menace des engins explosifs reste une réalité quotidienne. En 2024, nos équipes ont poursuivi l'identification de zones potentiellement contaminées, mené des enquêtes de terrain et animé des centaines de sessions de sensibilisation, touchant plus de 45 000 personnes, notamment dans les écoles et les villages. Un jalon majeur a été atteint avec la création d'une autorité régionale dédiée à la lutte antimine, qui sera opérationnelle en 2025. Depuis deux ans, FSD France accompagne ce processus en renforçant les capacités des acteurs locaux et en leur apportant un soutien technique et stratégique, afin de garantir une réponse plus efficace et coordonnée à la problématique des mines et munitions non explosées.

En République centrafricaine, où FSD France est engagée depuis 10 ans, nous avons achevé un programme de réintégration des ex-combattant·es, permettant aux 276 participant·es de suivre une formation professionnelle complète dans des domaines tels que la couture, l'électricité ou la mécanique, facilitant ainsi leur réinsertion dans la vie civile. Parallèlement, nous avons intensifié nos actions en faveur des communautés les plus vulnérables, avec un accent particulier sur l'autonomisation des femmes et le développement économique local. À Bouar et Bangui, nos formations en agriculture biologique et en artisanat ont permis de renforcer les moyens de subsistance, tandis que notre soutien aux enfants s'est poursuivi à travers l'accès à l'éducation et aux soins.

Rien de tout cela n'aurait été possible sans l'engagement sans faille de nos équipes et la générosité de nos donateur·trices et partenaires. Grâce à vous, nous poursuivons cette mission essentielle, malgré les défis. Chaque geste de solidarité et chaque initiative menée ensemble nous rapprochent d'un monde plus sûr et plus juste. La route est encore longue, mais nous avançons avec la conviction que la paix et la confiance se construisent jour après jour, avec patience, engagement et coopération.

Hansjörg Eberle
Président de l'Association FSD France

NOS PROGRAMMES

PHILIPPINES

DÉMINAGE HUMANITAIRE

SENSIBILISATION

RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES

L'héritage explosif de l'île de Mindanao

L'île de Mindanao, située dans le sud des Philippines, a subi des décennies de conflit entre les forces gouvernementales et des groupes armés rebelles, avec pour héritage une lourde contamination en munitions non explosées. La contamination par les restes explosifs de guerre est particulièrement répandue dans la Région autonome de Bangsamoro en Mindanao musulmane (BARMM), où des insurgés réutilisent des munitions abandonnées ou non explosées pour fabriquer des engins explosifs improvisés (EEI). Ces EEI, dissimulés dans des zones à forte affluence comme les écoles, les routes et les marchés, représentent une menace constante pour les communautés locales.

Les activités de FSD France aux Philippines en 2024

En 2024, FSD France a inspecté près de 250 villages et effectué des vérifications ponctuelles dans des zones à haut risque, notamment des écoles et des bâtiments gouvernementaux. Lorsqu'un engin explosif était identifié, FSD France collaborait avec les forces armées philippines pour assurer sa neutralisation en toute sécurité.

Au cours de ces opérations, FSD France a recensé 49 survivant·es d'explosions accidentelles, dont de nombreux enfants, et facilité leur accès aux soins médicaux et psychosociaux.

Au cours de l'année, afin de prévenir les accidents, FSD France a mené des centaines de sessions d'éducation aux risques, sensibilisant plus de 45'000 personnes dans les écoles et villages. Elle a également travaillé avec les autorités locales pour intégrer la sensibilisation aux risques dans le système scolaire, garantissant ainsi une sensibilisation durable pour les générations futures. En parallèle, FSD France a poursuivi

son soutien à l'établissement d'un centre régional des opérations dans la région de BARMM, visant à améliorer l'efficacité et la coordination des actions de neutralisation des engins explosifs. Après deux ans de préparation, le centre a été rénové et équipé en 2024, avec un début des opérations prévu pour 2025.

Impact humanitaire: promouvoir la confiance, la paix et la sécurité

La menace persistante des engins explosifs à Mindanao continue de mettre en danger la vie des civil·es et de faire des victimes, mais les efforts de lutte antimines ne se limitent pas à sécuriser des terres: ils contribuent également à restaurer la confiance et à renforcer la collaboration dans une région marquée par des décennies de conflit. En éliminant les engins explosifs, les communautés peuvent envisager un avenir plus stable, favorisant la réconciliation et le développement dans des zones longtemps divisées.

En outre, le programme de FSD France soutient directement les survivant·es d'accidents de mines, en veillant à ce qu'il·elles aient accès aux soins médicaux et psychologiques nécessaires. Cet accompagnement est essentiel pour aider les familles et les communautés à se reconstruire, renforçant leur résilience et leur bien-être.

Vers une paix durable: renforcer la gestion des risques explosifs à Mindanao

Malgré les avancées importantes réalisées en 2024, de nombreux défis restent à relever. Les prochaines étapes incluent la formalisation d'un système de soutien aux victimes de mines et de munitions non explosées, afin de garantir un accès plus rapide et efficace aux soins. Une priorité clé sera également d'assurer le fonctionnement efficace du centre des opérations nouvellement établi, qui sera opérationnel en 2025 et jouera un rôle crucial dans la gestion des engins explosifs dans la région.

Enfin, FSD France poursuivra son travail d'intégration de l'éducation aux risques des engins explosifs dans les programmes scolaires, afin de sensibiliser les enfants de manière systématique.

En 2024, le programme de FSD France aux Philippines a été soutenu par le ministère des Affaires étrangères australien, la Ville de Genève, et des donateurs privés.

CHIFFRES CLÉS 2024

246
villages potentiellement contaminés inspectés

35'146
enfants sensibilisés aux dangers des engins explosifs

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

SOUTIEN AU PROCESSUS DE PAIX

SOUTIEN SOCIO-ÉCONOMIQUE

Du conflit à la stabilité: un long chemin pour la République centrafricaine

Malgré une amélioration récente, les années de conflits en République centrafricaine ont laissé les communautés dans une grande insécurité, avec des difficultés économiques et un accès limité aux services essentiels. Les déplacements de population et l'instabilité ont aggravé l'insécurité alimentaire, empêchant les familles de cultiver leurs terres. Les femmes et les jeunes font face à un manque d'opportunités économiques et à une absence d'indépendance financière, tandis que d'ancien·nes membres de groupes armés peinent à se réintégrer dans la vie civile et choisissent souvent de recourir au banditisme ou à d'autres formes de criminalité. La plupart des enfants, en particulier les orphelin·es et ceux en situation de handicap, ont un accès limité à l'éducation et aux soins de base. Avec des besoins humanitaires excédant largement les ressources disponibles, un soutien continu est crucial pour parvenir à une paix et une stabilité durables dans le pays.

Les activités de FSD France en République centrafricaine

En 2024, FSD France a poursuivi ses activités de soutien aux communautés vulnérables à Bangui et Bouar, en mettant l'accent sur l'autonomisation des femmes et la promotion d'activités génératrices de revenus. Ces initiatives incluaient des formations en agriculture, des programmes d'alphabétisation, des ateliers en informatique, des cours de couture et de tricot, ainsi que la fabrication de beurre de karité. L'objectif de ces initiatives est de permettre aux participantes d'acquérir une indépendance économique et des compétences durables. En parallèle, FSD France a apporté un soutien à des orphelin·es et écolier·ères de Bangui et Bouar, en organisant des visites médicales et des

activités extrascolaires. Le travail de FSD France dans des zones rurales, comme à Vouin, comprenait des formations agricoles pour améliorer la sécurité alimentaire et promouvoir des activités génératrices de revenus. En six mois, 48 agriculteur·trices locaux ont été formé·es à des techniques durables, notamment en matière de revitalisation des sols, de gestion de l'eau et de transformation post-récolte.

En janvier 2024, FSD France a terminé son projet de réintégration d'ancien·nes combattant·es, en soutien au processus de désarmement, démobilisation et réintégration, visant à faciliter leur transition vers la vie civile en offrant des opportunités et des moyens de subsistance durables. Ce projet, mené dans cinq localités (Bouar, Paoua, Bria, N'Délé et Kaga-Bandoro), comprenait des formations professionnalisantes pour 276 ancien·nes combattant·es. Ces formations couvraient divers domaines tels que la couture, l'électricité, l'informatique, la maçonnerie, la mécanique, la menuiserie, la fabrication de savon et la soudure.

Impact humanitaire: renforcer la résilience et l'autonomie des communautés

En 2024, les activités éducatives et ludiques de FSD France ont permis de soutenir des dizaines d'enfants, en améliorant leur alphabétisation et leurs compétences en communication, tout en favorisant la cohésion sociale. Ces programmes ont offert un espace sûr où les enfants pouvaient apprendre, grandir et retrouver un quotidien normal malgré les défis posés par l'instabilité persistante.

FSD France a également soutenu des personnes en situation de handicap, notamment 14 adolescentes sourdes à Bouar, qui ont appris la langue des signes et suivi des cours de couture. Cette initiative, développée avec les familles et des militant·es locaux, a permis l'intégration sociale et économique de ces jeunes filles, favorisant une meilleure inclusion.

Dans les zones rurales comme à Vouin, les formations en agriculture biologique ont renforcé la résilience économique des agriculteur·trices en leur transmettant des compétences pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs communautés sur le long terme.

Défis et avenir du programme de FSD France en République centrafricaine

En 2024, le programme de FSD France en République centrafricaine a été soutenu par l'Union européenne (UE), des communes suisses et des donateurs privés. Avec la fin du financement de l'UE pour la réintégration des ancien·nes combattant·es en janvier 2024, FSD France explore actuellement de nouvelles opportunités de financement pour continuer à soutenir l'autonomisation des groupes vulnérables, en particulier les femmes et les enfants. En mettant l'accent sur des formations professionnalisantes, le développement agricole et l'inclusion sociale, FSD France accompagne les individus dans la construction de moyens de subsistance durables et contribue ainsi à la stabilité à long terme du pays.

CHIFFRES CLÉS 2024

10
ans d'engagement continu en République centrafricaine

48
agriculteur·trices formé·es à l'agriculture biologique

14
adolescentes sourdes formées à la couture

RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE

RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE (1/5)

BRUIJNSE chartered accountants & auditors

ASSOCIATION FSD FRANCE

Athéna 1 - Site d'Archamps

72 rue Georges de Mestral

74160 Archamps, France

BRUIJNSE chartered accountants & auditors

3, Rue Lac du Mont Cenis – Bâtiment Supernova
73290 La Motte-Servolex – France
EURL au capital de 600 000€ | 451 891 592 00037 R.C.S. Chambéry

Tél. : +33 (0)4 79 26 41 17 | E-mail : info@bruijnse.com | Website : www.bruijnse.com

Société inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables de la région Auvergne-Rhône-Alpes
Société inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC Dauphiné-Savoie

commissaire aux comptes

1 / 5

RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE (2/5)

BRUIJNSE chartered accountants & auditors

ASSOCIATION FSD FRANCE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2024

À l'assemblée générale de l'association FSD FRANCE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association FSD FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

BRUIJNSE chartered accountants & auditors
3, Rue Lac du Mont Cenis – Bâtiment Supernova
73290 La Motte-Servolex – France
EURL au capital de 600 000€ | 451 891 592 00037 R.C.S. Chambéry
Tél. : +33 (0)4 79 26 41 17 | E-mail : info@bruijnse.com | Website : www.bruijnse.com
Société inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables de la région Auvergne-Rhône-Alpes
Société inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC Dauphiné-Savoie

commissaire aux comptes

2 / 5

RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE (3/5)

BRUIJNSE chartered accountants & auditors

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas été en mesure de nous assurer de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des documents sur la situation financière et les comptes annuels. La vérification de ces informations usuellement amenées à être présentées aux membres de l'association fera, le cas échéant, l'objet d'un rapport complémentaire.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention

BRUIJNSE chartered accountants & auditors
3, Rue Lac du Mont Cenis – Bâtiment Supernova
73290 La Motte-Servolex – France
EURL au capital de 600 000€ | 451 891 592 00037 R.C.S. Chambéry
Tél. : +33 (0)4 79 26 41 17 | E-mail : info@bruijnse.com | Website : www.bruijnse.com
Société inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables de la région Auvergne-Rhône-Alpes
Société inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC Dauphiné-Savoie

commissaire aux comptes

RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE (4/5)

comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE (5/5)

BRUIJNSE chartered accountants & auditors

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La Motte Servolex, le 18 avril 2025

BRUIJNSE Chartered accountants & auditors
Signé par Antoine Bruijnse Le 18/04/2025 ID: fx_xzVqaeWWKQbs Bruijnse
Le Commissaire aux comptes, Antoine Bruijnse

BRUIJNSE chartered accountants & auditors
3, Rue Lac du Mont Cenis – Bâtiment Supernova
73290 La Motte-Servolex – France
EURL au capital de 600 000€ | 451 891 592 00037 R.C.S. Chambéry
Tél. : +33 (0)4 79 26 41 17 | E-mail : info@bruijnse.com | Website : www.bruijnse.com
Société inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables de la région Auvergne-Rhône-Alpes
Société inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC Dauphiné-Savoie

commissaire aux comptes

5 / 5

RAPPORT FINANCIER

BILAN (1/2)

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total I				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Créances				
Autres créances	22’972		22’972	1’332’460
Divers				
Disponibilités	948’227		948’227	694’951
Total II	**971’198**		**971’198**	**2’027’411**
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**971’198**		**971’198**	**2’027’411**

BILAN (2/2)

	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	-	-
Fonds propres avec droit de reprise	-	-
Réserves	-	-
Report à nouveau	399'631	376'708
Excédent ou déficit de l'exercice	-29'146	22'923
Situation nette (sous-total)	370'485	399'631
Total I	**370'485**	**399'631**
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	446'288	
Total II	**446'288**	
PROVISIONS		
Total III	**-**	**-**
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	-	-
Emprunts et dettes financières diverses	103'009	1'419'136
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20'589	33'513
Dettes fiscales et sociales	726	770
Autres dettes	30'101	174'362
Total IV	**154'426**	**1'627'780**
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**971'198**	**2'027'411**

COMPTE DE RÉSULTAT (1/2)

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de biens et de services		
Produits de tiers financeurs	1'451'798	1'864'533
Concours publics et subventions d'exploitation	1'451'798	1'864'533
Utilisation des fonds dédiés		3'010'276
Autres produits		2
Total I	**1'451'798**	**4'874'811**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	792'329	3'653'385
Salaires et traitements	133'214	571'566
Charges sociales	45'683	297'578
Reports en fonds dédiés	446'288	-
Autres charges	74'178	314'470
Total II	**1'491'692**	**4'836'999**
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-39'895**	**37'812**
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	2'424	1'822
Différences positives de change	50'470	63'179
Total III	**52'894**	**65'000**
CHARGES FINANCIERES		
Différences négatives de change	42'146	79'889
Total IV	42'146	79'889
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	**10'748**	**-14'889**
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	**-29'146**	**22'923**

COMPTE DE RÉSULTAT (2/2)

	Du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	Du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Total V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total VI		
Total des produits (I + III + V)	**1'504'692**	**4'939'811**
Total des charges ((II + IV + VI + VII + VIII)	**1'533'838**	**4'916'888**
EXCEDENT OU DEFICIT	**-29'146**	**22'923**
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
TOTAL		

RAPPORT ANNUEL 2024

ANNEXES AU RAPPORT FINANCIER

RÈGLES & MÉTHODES COMPTABLES

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

L'association applique le règlement ANC 2018-06.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

MÉTHODES D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Créances
Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Fonds Associatifs
Les autres fonds associatifs correspondent aux fonds dédiés au financement d'un projet, non utilisés à la date d'arrêté des comptes.
Les fonds dédiés non utilisés s'élèvent à 446'287.89 € et correspondent aux projets suivants :
- Mindanao/DFAT MATNIM II : 440'948.29 €
- PH/UTIL Stiftung/Mine Victim Assistance : 5'339.60€

Subventions à recevoir
Il n'y a pas de produits à recevoir sur l'exercice.

CHANGEMENTS DE MÉTHODES

Aucun changement significatif dans les méthodes de présentation et d'évaluation des comptes n'est survenu au cours de l'exercice.

FAITS CARACTÉRISTIQUES

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable.

Le projet CA180000/EC/USMS, faisant l'objet d'une subvention de 15'534'118.12 €, s'est achevé le 31 janvier 2024.

Le paiement final de 1'545'042.86 € a été reçu le 23 septembre 2024.

RÈGLES & MÉTHODES COMPTABLES

Le nouveau projet PH198000/DFAT MATNIM II, faisant l'objet d'une subvention de 3'600 000 AUD, a débuté le 15 avril 2024 et se poursuivra jusqu'au 31 mars 2026.

Le premier versement, d'un montant de 1'800'000 AUD, a été reçu le 30 avril 2024.

Autres éléments significatifs

But de l'association :

L'association FSD France est à la base une organisation de l'action antimines. Ces collaborateurs sont recrutés localement et formés par leurs soins. Ces formateurs sont des experts reconnus sur le plan international pour leurs compétences professionnelles. Le but est donc de mettre en avant le savoir faire unique de ces collaborateurs et le courage des femmes et des hommes qui oeuvrent chaque jour à travers le monde à l'éradication du fléau des mines et des résidus explosifs de guerre.

L' association ne poursuit aucun but lucratif.

Autres informations :

FSD a facturé à FSD France 45% de frais généraux en 2024 au titre des services partagés, conformément à l'avenant du 31 décembre 2024 relatif à l'accord de partenariat entre FSD et FSD FRANCE visant à actualiser le pourcentage de frais généraux qui était de 20% en 2023.

NOTES SUR LE BILAN (1/2)

ACTIF CIRCULANT
ETAT DES CRÉANCES
LE TOTAL DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE S'ÉLÈVE À 22'972 EUROS ET SE VENTILE GLOBALEMENT DE LA FAÇON SUIVANTE.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
CRÉANCES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	22'972	22'972	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	22'972	22'972	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

NOTES SUR LE BILAN (2/2)

ETAT DES DETTES

LE TOTAL DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE S'ÉLÈVE À 154'426 EUROS ET SE VENTILE GLOBALEMENT DE LA FAÇON SUIVANTE.

	Montant brut	Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont : - à 1 an au maximum à l'origine - à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (*) (**)	103'009	103'009		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20'589	20'589		
Dettes fiscales et sociales	726	726		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	30'101	30'101		
Produits constatés d'avance				
Total	**154'426**	**154'426**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice (*) Emprunts remboursés en cours d'exercice (**) Subvention à rembourser pour sous utilisation du projet PH191000				

CHARGES À PAYER

	Montant
Fournisseurs factures non parvenues achats	20'589
TOTAL	20'589

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

	Solde au 01/01/2024	Augmentation	Diminution	Solde au 31/12/2024
Report à Nouveau	376’708		-22’923	399’631
Résultat de l'exercice	22’923	-29’146	22’923	-29’146
Total Capitaux Propres	**399’631**	**-29’146**		**370’485**

Autres informations:

EFFECTIF

L’effectif moyen, en équivalent temps plein par projet est le suivant:
Projet CA180000 : 43
Projet PH198000 : 21

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS DÉDIÉS 2024

	A l'ouverture de l'Exercice			Reports	Utilisation		Trans-ferts	A la clôture de l'Exercice	
Variation des Fonds dédiés issue de :	Montant Global avant changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Impact du changement de méthode lié à l' ANC 2018-06	Montant global après changement de méthode lié à l' ANC 2018-06		Montant Global	dont rembours ements		Montant Global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subvention Exploitation Organismes									
Projet									
PH198000 / 15.04.24 - 31.03.26				440'948.29				440'948.29	
PH199000 / 20.09.2024 - 31.12.2025				5'339.60				5'339.60	5'339.60
TOTAL	**0.00**	**0.00**	**00.0**	**446'287.89**	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**446'287.89**	**5'339.60**

Les financeurs des projets ci-dessus sont le DFAT (Département des Affaires étrangères et du Commerce - Australie) et l'UTIL Stiftung.

TABLEAU DE SYNTHESE DES SUBVENTIONS

Code Subvention interne	CA180000/CAR/EC	PH198000 / Mindanao/DFAT MATNIM II	PH199000 / PH/UTIL Stiftung/Mine Victim Assistance
Objet de la subvention	Support to the Special Mixed Security Units (USMS) in the Central African Republic	Mine Action for Trust and Normalisation in Mindanao (MATNIM II)	Create Training Opportunities and Create or Maintain Jobs for Disadvantaged People in Southeast Asia
Code Subvention	FED/2020/415-114	78829	12 Septembre 2024
Période Subvention	01 Juillet 2020 - 31 Juillet 2022 (25 mois)	15 Avril 2024 - 31 Mars 2026 (24 mois)	20 Septembre 2024 - 31 Décembre 2025 (15 mois)
Extention contrat	01 Août 2022 - 30 Avril 2023 (9 mois) 01 Mai 2023 - 31 Janvier 2024 (9 mois)		
Montant Subvention contractuel	EUR 15'534'118.12	AUD 3'600'000.00	CHF 5'000.00
1er pre-financement	EUR 9'543'442.73 (reçu le 20.07.20)	AUD 1'800'000.00 (reçu le 30.04.24)	CHF 5'000.00 (reçu le 20.09.24)
Préfinancement supplémentaire (sous réserve des dispositions de l'annexe II)	EUR 4'437'263.58 (reçu le 13.10.22)	AUD 900'000.00 AUD 450'000.00	
Paiement final (sous réserve des dispositions de l'annexe II)	EUR 1'545'042.86 (reçu le 23.09.2024)	AUD 450'000.00	
=> Subvention à recevoir			
=> Subvention perçue d'avance		440'948.29 €	5'339.60 €

TOTAL REPORT FONDS DEDIES : 446'287.89 €

L’ÉQUIPE FSD FRANCE

L'ÉQUIPE FSD FRANCE

AU 31 DÉCEMBRE 2024

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Hansjörg Eberle, Président
Léa Gonzales, Trésorière
Alexandra Brutsch, Secrétaire

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Antoine Bruijnse, Commissaire aux comptes de Bruijnse Expert-Comptable & Commissaire aux Comptes EURL

CONTRIBUTEURS AU SIÈGE

Matthew Wilson, Opérations
Angela De Santis, Opérations
Alexandra Brutsch, Communication
Férial Lonni, Recherche de fonds

HISTORIQUE DES PROGRAMMES

HISTORIQUE DES PROGRAMMES

PAYS	DUREE	PROGRAMME	BUDGET
ANGOLA	18.01.11 - 05.11.16	Expertise IMSMA pour le système de gestion des données liées à la lutte contre les mines	EUR 287'760
LIBAN	01.09.10 - 31.05.12	Déminage de sous-munitions au sud du Liban	EUR 989'539
	15.02.08 - 31.12.08	Déminage de sous-munitions au sud du Liban	EUR 650'000
PHILIPPINES	20.09.24 - 31.12.25	Création de possibilités de formation et ou de maintien des emplois pour les personnes défavorisées en Asie du Sud-Est	CHF 5'000
	15.04.24 - 31.03.26	Action antimines pour la confiance et la normalisation à Mindanao (MATNIM II)	AUD 3'600'000
	29.09.22 - 30.06.23	Action antimines pour la confiance et la normalisation à Mindanao (MATNIM I)	EUR 836'388
	01.12.20 - 30.11.22	Action antimines pour la confiance et la normalisation à Bangsamoro (MATNIB)	EUR 2'139'558
	01.08.18 - 30.11.20	Soutien à l'action antimines pour renforcer la paix et la stabilité à Mindanao	EUR 1'500'000
	01.05.17 - 31.07.18	Soutien à la mise en œuvre de l'accord global sur le Bangsamoro dans le cadre de l'action contre les mines	EUR 1'000'000
	01.09.15 - 30.04.17	Soutien à la lutte contre les mines dans le cadre du processus de paix à Mindanao.	EUR 1'350'000
	01.01.14 - 31.08.15	Soutien à la lutte contre les mines dans le cadre du processus de paix à Mindanao	EUR 875'000
	01.11.12 - 31.12.13	Mettre en œuvre les dividendes de la paix par la réduction des restes explosifs de guerre	EUR 552'098
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	01.09.20 - 30.11.21	Soutien à la mise en œuvre du concept d'armée de garnison à Bouar, dans le nord-ouest du pays (phase II)	EUR 3'500'000
	01.07.20 - 31.01.24	Soutien aux Unités spéciales mixtes de sécurité (USMS)	EUR 15'534'118
	06.12.18 - 05.12.21	Renforcement des capacités de gestion administrative et logistique des forces armées centrafricaines en soutien à la mise en œuvre du concept d'armée de garnison	EUR 3'250'000
	29.10.18 - 27.12.20	Soutien à la mise en œuvre du concept d'armée de garnison à Bouar, dans le nord-ouest du pays	EUR 4'200'000
	16.01.17 - 15.09.18	Appui au Ministère de la défense centrafricaine dans sa capacité d'organisation et d'administration en vue de permettre le contrôle civil sur le secteur de la défense	EUR 3'200'000
	16.06.15 - 15.12.16		EUR 1'498'450
TCHAD	12.09.17 - 11.09.21	Soutien à l'autorité tchadienne responsable de la lutte antimines dans le cadre du consortium PRODECO	EUR 3'154'147
	12.09.21 - 11.04.22		

FSD FRANCE

ÉDITION
Alexandra Brutsch
Orlane Lagarde

PHOTOGRAPHIE
@FSD (sauf mention contraire)

DESIGN
Polychrome
Polychrome.ch

www.fsdfrance.fr